

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-11-001

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze novembre, à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de BELFORT DU QUERCY, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de BELFORT DU QUERCY sous la présidence de M. FIGEAC Francis.

Nombre de membres en exercice	:	14
Nombre de membres présents	:	11
Nombre de suffrages exprimés	:	11
(POUR : 11 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 0)		

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08/11/2024

Étaient présents : CASTELNAU Dorothée, DEILHES Benoît, FIGEAC Francis, ROBERT Jean-Marc, ESCOBOSA Alain, ROUMIGUIÉ Alexandre, FIGEAC Valentin, CONTE Josiane, PERIÉ Cécile, MARTY Annie, FOISSAC Laurette,

Étaient excusés : JOSEPH Delphine, RESCOUSSIÉ Damien, COURNUT Evelyne,

Madame Dorothée CASTELNAU a été désignée en qualité de secrétaire.

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance publique du mardi 15 octobre 2024,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance publique du mardi 15 octobre 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE

A l'unanimité des membres présents

- d'**APPROUVER** le procès-verbal du conseil municipal du mardi 15 octobre 2024.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.



Le Maire,

Francis FIGEAC.

Le secrétaire de séance,

Dorothée CASTELNAU.

Inséré sur le site internet de la commune belfortduquercy.fr le : 15 NOV. 2024

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-11-002

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze novembre, à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de BELFORT DU QUERCY, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de BELFORT DU QUERCY sous la présidence de M. FIGEAC Francis.

Nombre de membres en exercice	:	14
Nombre de membres présents	:	11
Nombre de suffrages exprimés	:	11
(POUR : 11 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 0)		
Date de la convocation du Conseil Municipal	:	08/11/2024

Étaient présents : CASTELNAU Dorothée, DEILHES Benoît, FIGEAC Francis, ROBERT Jean-Marc, ESCOBOSA Alain, ROUMIGUIÉ Alexandre, FIGEAC Valentin, CONTE Josiane, PERIÉ Cécile, MARTY Annie, FOISSAC Laurette,

Étaient excusés : JOSEPH Delphine, RESCOUSSIÉ Damien, COURNUT Evelyne,

Madame Dorothée CASTELNAU a été désignée en qualité de secrétaire.

OBJET : Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité,

Conformément à l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant qu'en raison de l'absence d'un agent technique en charge du service périscolaire de la commune, il y a lieu de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet à raison de 25 (heures hebdomadaires).

(Contrat d'une durée maximale de 12 mois compte-tenu des renouvellements pendant une même période de 18 mois consécutifs).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE

A l'unanimité des membres présents

- de **CRÉER** un emploi non permanent d'Adjoint Technique Territorial pour un accroissement temporaire d'activité à temps d'activité à temps non complet à raison de 25 heures hebdomadaires.
- de **DIRE** que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'Adjoint Technique Territorial 1^{er} échelon.
- que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 15 novembre 2024.
- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.



Le Maire,

Francis FIGEAC.

La secrétaire de séance,

Dorothée CASTELNAU.

Inséré sur le site internet de la commune belfortduquercy.fr le : 15 NOV. 2024

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-11-003

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze novembre, à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de BELFORT DU QUERCY, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de BELFORT DU QUERCY sous la présidence de M. FIGEAC Francis.

Nombre de membres en exercice	:	14
Nombre de membres présents	:	11
Nombre de suffrages exprimés	:	11
(POUR : 11 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 0)		
Date de la convocation du Conseil Municipal	:	08/11/2024

Étaient présents : CASTELNAU Dorothée, DEILHES Benoît, FIGEAC Francis, ROBERT Jean-Marc, ESCOBOSA Alain, ROUMIGUIÉ Alexandre, FIGEAC Valentin, CONTE Josiane, PERIÉ Cécile, MARTY Annie, FOISSAC Laurette,

Étaient excusés : JOSEPH Delphine, RESCOUSSIÉ Damien, COURNUT Evelyne,

Madame Dorothée CASTELNAU a été désignée en qualité de secrétaire.

OBJET : Achat de la concession double n°147 par la famille VÉRINES Claude et Suzanne,

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande de la famille VÉRINES Claude et Suzanne pour l'achat d'une concession double n°147 au cimetière communal de Belfort du Quercy.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :
DÉCIDE

- de **VENDRE** au profit de la famille VÉRINES Claude et Suzanne, la concession double N°147 de 50 ans dans le cimetière communal de Belfort du Quercy au prix de 134,40 € (cent-trente-quatre euros et quarante centimes) pour une superficie de 6,72 m².

- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.



Le Maire,

Francis FIGEAC.

La secrétaire de séance,

Dorothée CASTELNAU.

Inséré sur le site internet de la commune belfortduquercy.fr le : 15 NOV. 2024